

Comité Parents EHDAA

Définition

EHDAA

ÉLÈVES
HANDICAPÉS ou en
DIFFICULTÉ d'
ADAPTATION ou d'
APPRENTISSAGE

Le rôle du comité

- Donner son point de vue au CSSRS quant à :
 - la politique des services éducatifs;
 - l'affectation des ressources financières pour les services offerts par le CSSRS;
 - l'application du plan d'intervention;
- Répondre aux questions des parents qui écrivent au comité via l'adresse courriel: comiteehdaa@cssrs.gouv.qc.ca

Pour faire partie du comité

- Être parent d'un élève ayant un plan d'intervention (PI) ou étant considéré comme un élève handicapé ou ayant des difficultés d'apprentissage et d'adaptation;
- Être élu lors de l'assemblée générale annuelle du comité parents EHDAA.

Pour en savoir plus

[Comité EHDAA - CSSRS](#)

Prochaine assemblée générale annuelle (AGA) du comité consultatif EHDAA parents du CSSRS

Lundi 7 octobre 2024 à 18 h 30

Salle Multi 2/3 de l'édifice Marcel-Simoneau
2955, boul. de l'Université, Sherbrooke, J1K 2Y3

